

## Quel bilan des politiques en faveur des jeunes ruraux ?

**L**ES POUVOIRS PUBLICS prennent-ils davantage en compte les jeunes ruraux dans leurs politiques ? Les programmes et dispositifs accompagnant les jeunes ruraux sont-ils pertinents et efficaces ? Comment financer de façon durable de tels dispositifs pour des milliers de jeunes ? Nous avons posé la question à plusieurs acteurs.

► Marie Louise Cissé est chargée de programme « Plaidoyer et genre » au secrétariat exécutif du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).

► Christian Fusillier est chef de projet au sein de la division « Éducation, formation professionnelle et emploi » de l'Agence française de développement (AFD).

► Ibrahima Hathie est directeur de recherche au sein de l'Initiative prospective agricole et rurale (Ipar) au Sénégal.

► Bio Goura Soulé est chargé de programme au Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (Lares) au Bénin.

► Ben White est professeur émérite en sociologie rurale à l'International Institute of Social Studies, de La Haye aux Pays Bas. Il est spécialisé sur les processus de changements agraires et sur l'anthropologie et l'histoire de l'enfance et de la jeunesse, en particulier en Indonésie.

**GDS :** La volonté affichée de nombreux gouvernements africains de développer des stratégies en faveur des jeunes s'est-elle traduite par des changements politiques concrets ?

**Ben White :** Il me semble que ce regain d'intérêt des politiques pour les jeunes et l'agriculture est en partie lié à une sorte de panique politique et morale. Les frustrations des jeunes, nées du chômage chronique, de la faible qualité de l'éducation, de la pauvreté et de la corruption ont conduit les élites et les gouvernements à s'inquiéter du potentiel de radicalisation de la jeunesse. Surtout depuis que les « printemps arabes » et d'autres événements récents ont montré que la jeunesse a le pouvoir de renverser des gouvernements. Mais les décideurs politiques n'ont souvent que peu d'idées concrètes pour résoudre le problème du chômage des jeunes, en dehors de « maintenir les jeunes ruraux dans l'agriculture ».

**Ibrahima Hathie :** Les autorités ont pris conscience de l'ampleur de la question de l'emploi des jeunes. Les réponses proposées sont néanmoins largement en deçà des défis posés par l'insertion des jeunes. Partout, en Afrique subsaharienne, prolifèrent des agences et des fonds de promotion de l'emploi des jeunes qui n'ont souvent aucune prise sur la réalité, fournissent des ressources à des jeunes peu préparés et ne mettent pas en place des systèmes de suivi-évaluation permettant de tirer les leçons et de progresser. Ces efforts visent le plus souvent les jeunes diplômés chômeurs, plus vocaux et mieux organisés. Même dans le cas de projets agricoles et ruraux, les promoteurs ciblent souvent des jeunes diplômés urbains (ou ruraux vivant en ville), ce qui explique leur taux d'échec élevés. Peu d'expériences ciblent spécifiquement les jeunes ruraux et dans ces cas, la réflexion n'est pas centrée sur une installation qui respecte la structuration du milieu. Les fermes agricoles calquées sur un modèle occidental de l'organisation patronale et/ou de firme, survivent le temps que durent les financements de ces types de projets.

**Christian Fusillier :** Afficher la volonté politique est une première étape importante et nécessaire. Mais la plupart des pays ne la concrétise pas encore dans les choix budgétaires, et compte encore trop sur l'aide internationale. La Banque mondiale par exemple met en œuvre de nombreux projets nationaux en appui à l'emploi des jeunes, avec des montants importants. Par ailleurs, l'accent est davantage mis sur les jeunes en milieu urbain, où se situent le plus d'entreprises formelles susceptibles d'employer des jeunes. Tra-

vailler sur la formation et l'emploi des jeunes en milieu rural reste complexe et les réponses sont assez standardisées : apprentissage, appui à l'installation de jeunes agriculteurs. Il y a plus important que la formation : créer des conditions plus favorables au développement du tissu de petites entreprises souvent informelles, afin qu'elles soient demandeuses de compétences et de jeunes formés.

**Bio Goura Soulé :** Pour le moment, il y a peu de changements politiques concrets. Peut-être aussi parce qu'on ne sait pas très bien ce qu'il faut faire exactement au-delà des instruments classiques de création de fonds ou d'agences spécialisés. Or, c'est de la démagogie de penser que l'on va résoudre les problèmes de formation et d'emploi de cette manière. La vraie question est de savoir comment dynamiser l'activité économique en milieu rural et comment créer des liens forts entre les différents secteurs d'activité, pour à la fois créer des emplois non agricoles en milieu rural et rendre valorisants et rémunérateurs les emplois dans la production agricole. Aujourd'hui aucune politique ne travaille sur cet aspect.

**GDS :** Il existe en effet une multitude de dispositifs de formation et d'insertion, mais qui n'accompagnent en général que quelques milliers de jeunes sur quelques années. Qu'en pensez-vous ?

**CF :** Les dispositifs de formation et d'aide à l'insertion sont souvent dispersés sous la tutelle de différents ministères (emploi, jeunesse, formation professionnelle, travail, agriculture...), avec peu de coordination transversale. Les difficultés de coordination entre bailleurs de fonds contribuent

largement à cet éparpillement. Des efforts restent aussi à faire sur la mise au point des outils de suivi-évaluation et de mesure des effets et impacts des dispositifs de formation-insertion, et sur la capitalisation des bonnes pratiques. Sur cette base des argumentaires devront être adressés aux politiques pour une reprise à plus grande échelle.

**IH :** La plupart des écoles de formation de jeunes sont fondées sur des modèles coûteux, peu reliées à la demande et dont l'efficacité est souvent douteuse. Une formation qui touche un grand nombre de jeunes requiert des ressources financières, matérielles et humaines énormes souvent hors de portée des pays en développement. Malgré tout, le financement de la formation professionnelle exige un engagement des États qui doivent la considérer comme une priorité dans leurs choix budgétaires.

### « Les dispositifs ciblent plutôt les jeunes urbains »

ministères (emploi, jeunesse, formation professionnelle, travail, agriculture...), avec peu de coordination transversale. Les difficultés de coordination entre bailleurs de fonds contribuent

largement à cet éparpillement. Des efforts restent aussi à faire sur la mise au point des outils de suivi-évaluation et de mesure des effets et impacts des dispositifs de formation-insertion, et sur la capitalisation des bonnes pratiques. Sur cette base des argumentaires devront être adressés aux politiques pour une reprise à plus grande échelle.

**IH :** La plupart des écoles de formation de jeunes sont fondées sur des modèles coûteux, peu reliées à la demande et dont l'efficacité est souvent douteuse. Une formation qui touche un grand nombre de jeunes requiert des ressources financières, matérielles et humaines énormes souvent hors de portée des pays en développement. Malgré tout, le financement de la formation professionnelle exige un engagement des États qui doivent la considérer comme une priorité dans leurs choix budgétaires.



**C Marie Louise Cissé :** L'étude du Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (Roppa) sur la situation des jeunes ruraux a montré que malgré l'existence de dispositifs de formation, de politiques et de programmes, les moyens pour encourager les jeunes à s'insérer durablement dans l'agriculture sont insuffisants, et souvent inadaptés. Les curricula de formation sont conçus de manière à fabriquer plutôt des techniciens de bureau que de véritables praticiens de terrain. Lorsque les formations sont plus près de la pratique, comme c'est le cas de celles qui sont données dans les centres spécialisés pour jeunes déscolarisés, elles disposent rarement de moyens suffisants pour générer un grand nombre de compétences.

**BGS :** Aujourd'hui la formation se dégrade de plus en plus. Non seulement, une partie importante de jeunes n'ont pas accès à la formation, mais ceux qui sont formés sortent pour la plupart avec des niveaux de compétences et de savoir faire très faibles. Il y a des centres de formation qui n'ont aucune qualification, parfois même pas d'autorisation officielle pour exercer. Des milliers de jeunes sortent ainsi chaque année de formation, mais ils ne savent rien faire. Les formations ne permettent pas non plus de combattre les préjugés sur l'agriculture. Et d'ailleurs la plupart des jeunes qui suivent des programmes de formation agricole ne s'installent pas en agriculture ensuite. Les jeunes qui veulent s'installer après leur formation quant à eux ne bénéficient en général d'aucun accompagnement post-formation alors même que les conditions d'installations sont difficiles. Ils finissent souvent par se décourager.

**GDS :** Comment financer de manière durable la formation professionnelle des jeunes ruraux ?

**MLC :** Il faudra l'implication des gouvernements, des partenaires techniques et financiers, mais aussi du secteur privé et des organisations paysannes. Il

est possible d'envisager de nombreux mécanismes de financement durable. Le sponsoring des jeunes ruraux par des banques agricoles ou des entreprises privées permettrait d'adapter une formation professionnelle aux besoins. Le mentorat dans les organisations paysannes permettrait de former les jeunes agriculteurs de façon concrète et pertinente, en leur montrant qu'ils peuvent gagner leur vie dans l'agriculture, qu'ils peuvent être des exemples à suivre et que le développement se fera avec eux.

**CF :** On peut recommander la lecture des travaux faits par le Groupe d'experts en formation professionnelle, par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, ou encore par le Réseau FAR (Formation agricole et rurale), sur financement de l'AFD. Les budgets nationaux dédiés à la formation professionnelle sont très faibles (souvent moins de 5 % du budget de l'éducation), et encore plus faibles lorsqu'il s'agit de formation agricole. Les transferts de responsabilité et de moyens aux régions et communes dans le cadre des politiques de décentralisation, restent encore très théoriques. Les fonds de financement de la formation professionnelle financent en partie des formations de jeunes ruraux, mais à des échelles très réduites. Plusieurs exemples de bonnes pratiques sont donnés par des pays d'Amérique latine, ou d'Afrique australe (notamment des taxes agricoles dédiées à la formation agricole, gérées par des fonds ad hoc).

**GDS :** On assiste à une multiplication de fonds de financement de la formation professionnelle En Afrique. Que pensez-vous de ces outils ?

**CF :** Ces fonds ne sont pas de création récente, pour la plupart. Pour ne parler que de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, il existe depuis 10 ans un Réseau africain des institutions et fonds de formation professionnelle (le Rafpro) qui compte 12 membres. Plusieurs fonds se sont récemment restructurés, et affichent de nouvelles ambitions : augmenter de façon significative

leurs ressources en devenant organisme collecteur à la source (taxe d'apprentissage, taxe de formation professionnelle sur les salaires), labelliser les dispositifs de formation, déconcentrer les guichets, élargir les cibles (ne pas rester sur du financement de la formation continue et élargir à certaines formations initiales ou à des formations de chômeurs ou publics vulnérables). Les fonds de financement de la formation professionnelle peuvent et devraient devenir dans les années à venir de véritables leviers pour un financement durable de la formation professionnelle. Cela implique de la volonté politique en ce sens : rendre obligatoire dans les faits les contributions des entreprises formelles, identifier des modalités de contribution des entreprises informelles via leurs représentations formelles, professionnaliser les personnels des fonds.

**MLC :** Ces initiatives portant sur la création de fonds destinés à accompagner l'installation des jeunes dans l'agriculture sont bonnes et à saluer. Mais la portée de ces fonds est souvent limitée. Dans la plupart des cas, il s'agit de fonds à durée de vie et ressources limitées. De ce fait un grand nombre de jeunes n'arrive pas à y accéder en quantité suffisante pour assurer des investissements dans leur exploitation. De même, le suivi des bénéficiaires est souvent très mal assuré, notamment lorsque des motivations politiques accompagnent l'allocation des ressources.

**GDS :** *Quelles sont les autres limites des politiques et programmes existants à destination des jeunes ruraux ?*

**BW :** Il me semble que de nombreuses initiatives (y compris celle de l'Organisation mondiale du travail) se concentrent sur le renforcement des capacités d'« entrepreneuriat » des jeunes, ce qui est un peu une façon de dire : « nous ne pouvons pas créer des emplois pour vous, débrouillez-vous pour inventer les vôtres ! ». Mais les problèmes d'emplois des jeunes sont trop importants pour être laissés aux mécanismes du libre marché. Les gouvernements ne devraient pas oublier qu'il est de leur responsabilité de créer des emplois via des investissements publics. Ce n'est pas une opinion très populaire dans le contexte néo libéral actuel, mais il est temps de comprendre les échecs des stratégies néo libérales pour aller vers des politiques publiques moins libérales et plus sociales.

**GDS :** *Les stratégies des jeunes ruraux dépassent largement le domaine de la production agricole. Les programmes et politiques en place prennent-ils bien en compte cette pluriactivité ?*

**CF :** En effet les jeunes ont plusieurs territoires et espaces de vie, qu'il est difficile de prendre en compte dans les politiques et programmes-projets de développement, qui s'adressent en général à des populations locales ancrées sur un territoire. Des efforts sont faits cependant pour intégrer cette dimension, notamment dans les centres de formation professionnelle, en pro-

posant des formations polyvalentes qui devraient aider les jeunes à s'adapter à leurs différents contextes de vie : par exemple, des centres de formation agricole proposent des formations aux bases de la maintenance (petite mécanique, soudure, électricité). Il y a aussi des initiatives intéressantes pour que les jeunes puissent être formés dans plusieurs établissements, afin d'acquérir des connaissances complémentaires (parcours de formation). Cependant cette question reste d'actualité, et nécessiterait que l'on fasse un inventaire des initiatives et pratiques intéressantes.

**IH :** La pluriactivité est une donnée essentielle avec laquelle composent les jeunes ruraux dans leurs stratégies d'insertion et d'adaptation à un environnement de plus en plus changeant. Les jeunes ruraux évoluent dans des réseaux informels où la maîtrise et la diffusion de l'information ainsi que l'offre de tutorat constituent des éléments essentiels du dispositif d'insertion. Dans ces conditions, l'apprentissage et l'exercice d'un métier dépendent

plus des antécédents des tuteurs (anciens migrants par exemple) et de leur possibilité de coaching. La compréhension des modes d'accès aux activités est un premier pas pour une réponse appropriée des politiques et programmes. Au-delà de la question spécifique des jeunes, les programmes et politiques ont tendance à promouvoir la spécialisation alors que l'agriculture familiale est par essence adossée sur la diversification des activités et des sources de revenus, une façon aussi de se prémunir contre certains risques.

**GDS :** *Avez-vous un exemple d'État en Afrique qui aurait mis en place une politique plus ou moins exemplaire touchant les jeunes ruraux ?*

**CF :** Le Cameroun est un bon exemple. Grâce au C2D (contrat de désendettement-développement entre le Cameroun et la France, mis en œuvre par l'AFD) le gouvernement camerounais a décidé de consacrer dans la durée des ressources importantes à la formation et à l'emploi des jeunes ruraux. Plusieurs programmes ont été mis en place, parmi lesquels le programme Afop (Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, lire p. 11-12), qui est parvenu à fédérer les réseaux (centres publics, privés, centres portés par des ONG, des organisations confessionnelles) jusqu'à lors épars de formation agricole et rurale au sein d'un même réseau regroupant plus de 70 centres. Le cas de ce programme met en évidence qu'il faut se donner du temps pour modifier durablement le paysage de la formation : la construction du programme a commencé il y a une dizaine d'années. Il met aussi en évidence la difficulté à inscrire de manière durable les acquis du programme dans la politique nationale. Pour l'instant le programme, qui a pourtant fait ses preuves, est encore dépendant d'un financement extérieur. ■

## « Il faut surtout encourager les petites entreprises en milieu rural »